

# Info Enseignement

N°28 - septembre/octobre2022

## URGENCE BÂTIMENTS SCOLAIRES :

***Nos élèves, ni à la rue, ni à l'usine !***

**Le 31 août dernier, le Conseil d'Etat déposait un projet de loi demandant l'ouverture d'un crédit de 65 millions de CHF en vue de surélever des bâtiments scolaires et de construire des pavillons provisoires. Des cycles d'orientation de 1000 élèves se profilent à l'horizon.**

C'est qu'il y a urgence : urgence face à l'augmentation du nombre d'élèves ; urgence face au manque d'espace disponible pour les accueillir. En cause ? Des années de politiques d'austérité, de budgets insuffisants, de manque de prévoyance, mais aussi de nombreux recours contre des projets de construction de bâtiments découlant sur d'importants retards. Si l'on peut reconnaître les efforts déployés par le Conseil d'Etat pour fournir une solution d'urgence, on déplorera le danger que présentent de telles surélévations et constructions pavillonnaires. Des "écoles-usines" de 1000 élèves ne sont pas souhaitables. On se retrouverait alors avec établissements dont les espaces de récréation se verraient encore davantage grignotés par des pavillons, des établissements au sein desquels les liens enseignant-es/élèves deviendraient de plus en plus impersonnels. On se retrouverait avec des établissements dont la surpopulation favoriserait l'exacerbation des tensions dans un contexte où le nombre d'élèves en difficulté ne fait qu'augmenter. Et quid du personnel administratif et technique ? Si la création de postes du personnel enseignant s'aligne sur la courbe du nombre d'élèves, ce n'est pas le cas pour le PAT. Le risque de surcharge pour les secrétaires, infirmier-ères, technicien-nes et autres corps de métier travaillant déjà à flux tendu est grand. Sans création de postes accompagnant ce projet, elles et ils devront alors couvrir des besoins décuplés au sein des établissements agrandis. Enfin, faut-il le rappeler, la qualité des conditions de travail et de vie dans une école dépend dans une large mesure de la conception des bâtiments. L'organisation et la gestion de la vie scolaire sont en effet fortement déterminées par les spécificités architecturales des locaux et l'espace mis à disposition. On peut donc légitimement s'interroger sur un tel projet.

Mais face à lui, des discours bien plus inquiétants émergent à la droite de l'échiquier politique : "Pourquoi ne pas renforcer le partenariat avec les privés ? Pourquoi ne pas louer des bureaux vides pour placer ces élèves ? Pourquoi ne pas "flexibiliser" notre conception de ce que devrait être une école ?", entend-on sur les plateaux télévisés locaux. >>>

Et voilà donc que les politiques de droite se frottent les mains à l'idée de récolter sans effort l'argent de l'Etat et de la population pour engraisser toujours plus les caisses des régies immobilières et des entreprises privées - libres par ailleurs de mettre fin aux contrats de location quand bon leur semble ou de ne pas les renouveler. Il y a urgence. Et face à cette urgence, il serait peut-être temps d'envisager, non pas d'agiter une nouvelle fois la carte du renforcement du partenariat public-privé, mais bien de contraindre le secteur privé à faire sa part dans l'intérêt public. On se rappelle que durant la pandémie, les cliniques privées du Canton ont été sollicitées pour prendre en charge des patients des HUG. En attendant la sortie de terre de nouveaux bâtiments - prévus au mieux pour 2027 -, l'Etat a-t-il réfléchi à solliciter les riches écoles privées pour que celles-ci fournissent gratuitement des espaces de classe en vue d'accueillir les enseignant-es et élèves du secteur public ? Une disposition temporaire qui, vu l'urgence de la situation, mériterait de ne pas être écartée des débats. Reste que la seule solution viable est bien celle d'un Etat propriétaire d'infrastructures garantissant des conditions d'apprentissage et de travail durables pour tous et toutes.

## **Nous rejoindre:**

Le SSP-Enseignement est le groupe du Syndicat des services publics réunissant les salarié-es du DIP du Canton de Genève. Il comprend aussi bien des membres du personnel enseignant que des membres du personnel administratif et technique.

**Ensemble, nous luttons pour de meilleures conditions de travail et d'apprentissage !**

<https://ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>

**Syndicat des services publics (SSP) - Rue des Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève - 022 741 50 80 - Contact: Aline Zuber, secrétaire syndicale, a.zuber@sspge.ch, 076 297 94 78**